

Agenda - Associations

Ballet Folklorico

Une quarantaine de danseurs et musiciens du Ballet Folklorico présenteront FIESTA MEXICANA à la salle des Rochériaux.

Cette soirée mexicaine est organisée par le Grand Chalon dans le cadre du Carnaval sans frontières.

vendredi 6 mars 2009 à 20 h 30

La buvette est gérée par le CCAS. **Entrée libre.**

Centre Equestre

Fête au Centre Equestre du Moulin Gaudillot, lundi 13 avril (contact Association Pas à Pas).

03.85.44.33.14 - chevalpasapas@yahoo.fr

Trail de la Côte Chalonnaise

Dimanche 26 avril 2009

15 ou 30 km de course à pieds à travers la commune.

Course de vélo contre la montre

5 septembre 2009

300 coureurs se livreront bataille.

Bibliothèque municipale

Présentation des résultats d'activité devant un public très attentif



Plusieurs activités seront reconduites en 2009 :

Exposition Loups
(janvier à mars 2009)

Exposition Vaches
(courant 2009)

Dictées ...
Le tout dans une ambiance

L'assemblée générale de la Bibliothèque de Saint-Désert s'est tenue le 28 janvier dernier devant un public peu nombreux mais très attentif.

Les bénévoles, très bien organisés, accueillent un public varié : enfants des écoles, pensionnaires de la maison de retraite, grand public. Il leur est proposé un grand éventail de livres et de revues.

Expo sur les loups jusqu'en mars 2009



Comité des Fêtes de Saint-Désert

Le 30 janvier 2009, une nouvelle équipe a pris en main les activités du Comité des Fêtes de Saint-Désert.

La soirée irlandaise à l'occasion de la Saint-Patrick est reconduite le samedi 14 mars prochain



L'équipe du Comité des Fêtes



Le savez-vous ?

Monsieur Jean BEAUVICHE représentera la commune de Saint-Désert au CNAS, (Comité Nationale d'Action Sociale) jusqu'en 2013.

Le principe de l'ouverture du Relais Assistante Maternelle de Saint-Désert a été voté au Conseil Municipal du 9 décembre dernier. Point complet dans le prochain bulletin. Vous pouvez participer à l'aménagement du Relais en apportant en mairie jouets et autre matériel (en bon état).

Suite à la demande de mise en disponibilité de Christine COLIN, Monsieur Michaël RAVOT a été recruté comme secrétaire de mairie. Il accueillera le public pour la poste et la mairie aux heures d'ouvertures habituelles (voir bulletin n°1 et site www.saint-desert.fr). Nous lui souhaitons une bonne installation.

En raison de nombreuses plaintes sur la quantité et la qualité des repas fournis au Restaurant Scolaire, le contrat avec Bourgogne Repas a été résilié. Les négociations sont en cours avec la société SOGERES pour la fourniture des repas à partir de mai 2009.

Le Centre de Loisirs dispose désormais de deux tables de ping-pong pour ses activités auprès des enfants de la commune.

A l'occasion de la grève du jeudi 29 janvier dernier, la commune a rendu service aux parents d'élèves en organisant l'accueil des enfants dont les parents travaillaient. Mme Christine BON, agent communal a été chargée de cette surveillance.

Le CCAS organise une formation aux premiers secours avec les pompiers de Givry (6 x 2 heures, 10 personnes maximum).

Le coût de la formation (65 € par personne) sera pris en charge par le CCAS. Inscriptions en mairie.

Les redevances perçues par la commune dans le cadre du stockage et de la valorisation des déchets par VEOLIA se sont élevées à 34 961,66 € TTC pour le quatrième trimestre 2008.

Madame RENAUD et l'équipe d'organisation du Téléthon 2008 de Saint-Désert remercient les généreux donateurs qui ont fait de l'édition 2008 du Téléthon une véritable réussite, humaine et financière.

Ayez le bon réflexe ! Rapportez en mairie les objets trouvés et pensez à demander les objets perdus. En « stock » actuellement : lunettes de vue, clés...

Judi 26 mars 2009, 10^{ème} Journée de la Courtoisie au Volant et sur la route, Campagne placée sous le Parrainage du Secrétariat d'Etat chargé des Transports, en partenariat avec l'AMF (Association des Maires de France) et l'AMRF (Association des Maires Ruraux de France).

Actualité



Vœux du maire le 9 janvier 2009

SYDEL

Le montant de la redevance pour occupation du domaine public de la commune par les ouvrages des réseaux publics de transport de gaz n'ont n'avait pas été actualisé depuis le décret du 2 avril 1958.

L'action collective des syndicats d'énergie, tel que le SYDESL auquel notre commune adhère, regroupés au sein de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), a permis la revalorisation de cette redevance.

Le montant de la redevance pour occupation du domaine public par le réseau de distribution de gaz au taux fixé par le décret susvisé et en fonction du linéaire sur le domaine public communal exprimé en mètres sera arrêté au 31 décembre de l'année précédente. Chaque année, ce taux sera revalorisé automatiquement.

Frais de mission

Le Conseil Municipal a décidé de rembourser aux agents municipaux et conseillers municipaux (sauf adjoints), les frais occasionnés pour les missions demandées par la commune (formations, réunions, dépôts de documents, ...) selon le barème en vigueur dans la fonction publique territoriale.

Voie verte

Le nouveau règlement de circulation ne donnera pas la priorité aux cyclistes à s'arrêter aux intersections de la voie verte.

Desserte d'accès à l'étang de la Colonge

Desserte d'accès à l'étang de la Colonge Le conseil municipal a accepté à l'unanimité la création d'une desserte d'accès à l'étang de la Colonge à l'usage des sociétaires de l'association « Les amis des étangs de la Colonge ». L'entretien sera à la charge de l'association et la redevance perçue sera de 50 € par an.

Actualité :

Les vœux du Maire

Projets 2009

Zoom travaux

Permanence de monsieur le Maire Daniel Christel samedi matin de 10 h à 12 h

